

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'U.P.P.L DE 1998 POUR LE MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

ARRETE MINISTERIEL OCTROYANT UNE SUBVENTION
AU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL ET MAISON DE SOINS PSYCHIATRIQUES « LES
MARRONNIERS »
RUE DESPARS, 94 A 7500 TOURNAI
POUR L'UNITE DE PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE.

BUDGET 1998, PERIODE DU 01 AVRIL 1998 AU 30 SEPTEMBRE 1998

Depuis sa création, l'Unité de Psychopathologie Légale tente de remplir différentes missions telles que : la création d'un réseau de cliniciens qui valorise le travail et la recherche de chacun, l'information et le partage du savoir, la formation théorique et pratique des thérapeutes facilitant le travail concret avec les délinquants sexuels et la collaboration avec les instances judiciaires, le soutien aux praticiens sur le plan humain, l'accès aux références utiles et enfin la participation à l'effort de prévention des risques d'abus sexuels sur les enfants.

Du 1^{er} avril 1998 au 30 septembre 1998, l'U.P.P.L. a œuvré dans ce sens afin de rencontrer ces différents objectifs.

A. LA FORMATION

1. LES FORMATIONS DE BASE

Le premier objectif de l'U.P.P.L. est de répondre à une importante demande de formation et d'information par les praticiens confrontés aux abuseurs sexuels, étant donné que ceux-ci réclament des méthodes spécifiques, des cadres thérapeutiques adaptés et des collaborations particulières en raison de l'instruction judiciaire.

Ainsi, l'U.P.P.L. propose aux cliniciens et thérapeutes, des formations de base tant théoriques que techniques sur la connaissance, le diagnostic et le traitement des abuseurs sexuels, ainsi qu'un soutien sur le plan humain afin d'optimiser le réseau de soins en région wallonne.

Ces formations sont dispensées actuellement à deux groupes de quinze participants, à Tournai, depuis le 02 mars 98 et à Liège depuis le 31 mars 98. Un troisième groupe débutera à Namur le 15 octobre 1998.

Le programme des séances de formation est assez diversifié. Ainsi, différents domaines ont été abordés. Depuis le 31 mars 1998, différentes théories ont été enseignées telles que :

Le Docteur Jacques Antoine a exposé « les bases biologiques de la violence et les théories du comportement violent », Isabelle Debruyne a proposé une séance au sujet du « diagnostic de l'abuseur et de l'examen pénitentiaire », Bernard Pihet a parlé du dégagement d'une pseudo-demande, de l'analyse des problèmes posés par l'abuseur et du recours à la violence dans les relations.

Le Docteur Yves Depauw a témoigné de son expérience dans le domaine du traitement des abuseurs sexuels en parlant de « la prise en charge d'une demande contrainte ». Bernard Pihet a entamé l'intégration des modules précédents qui avaient eu lieu et a proposé des supervisions de cas.

2. JOURNEES D'ETUDE ET SEMINAIRES

Le **22.04.98**, l'U.P.P.L. a organisé une journée d'étude animée par André McKIBBEN, criminologue et sexologue de l'Institut Pinel à Montréal. Son exposé a porté sur « les adolescents agresseurs sexuels : prévenir la persistance à l'âge adulte sans stigmatiser ». La journée s'est articulée autour d'une conférence et d'un séminaire plus restreint permettant une interactivité plus grande.

Par la suite, nous avons rédigé un bref résumé de l'exposé que nous avons fait parvenir à plus d'une centaine de personnes.

Le **14.05.98.**, Bernard Pihet a présenté « ses réflexions particulières quant au traitement des pédophiles- la psychothérapie pour les pédophiles contraints au traitement » au séminaire organisé par l'ADÈS à l'UCL.

3. VOYAGE D'ETUDE

Du **12.09.98 au 20.09.98**, nous avons organisé un voyage d'étude avec Madame Isabelle Debruyne, psychologue au service psychosocial de la prison de Mons, au sein des institutions québécoises, dans le but d'enrichir ses connaissances au sujet du traitement des abuseurs sexuels.

Le groupe ayant participé à ce voyage était composé de représentants de la Justice, de la Santé et des Universités.

Nous avons visité diverses institutions telles que : l'Institut Pinel de Montréal, la prison fédérale de la Macaza, le Centre de Réception du Service Correctionnel Canadien, la prison Saint-François, le Centre de Psychiatrie Légale de Montréal. En outre, nous avons pu rencontrer des représentants de la Justice québécoise (Juge du tribunal des sentences, Procureur de la Couronne,...). Ces échanges ainsi que les informations recueillies lors de nos visites feront l'objet d'un rapport final qui sera mis à la disposition de chaque participant.

4. LA SUPERVISION

L'U.P.P.L. a été consultante pour différents services tels que le CRIC (Service d'aide contrainte pour le tribunal de la Jeunesse) ; « Graine », association régionale de Bernissart, où l'on a répertorié, dans le passé, plusieurs cas d'abus sexuels et qui regroupe une dizaine de services locaux : CPAS, ONE, Ecoles, CPMS, SOS,... Et « Ripley » ? ? ? ? émergence de comportements sexuels abusifs.

Bernard Pihet a participé, en tant qu'expert dans le traitement des abuseurs sexuels, au Groupe de travail sur « Le traitement de la délinquance juvénile par le groupe des Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse : constats et perspectives ». Groupe de travail organisé par le Délégué Général aux Droits de l'enfant, Claude Lelièvre. Les différentes informations recueillies lors des réunions ont fait l'objet d'un rapport final distribué aux différents responsables de la Communauté française.

5. L'ÉCOUTE ET L'AIDE POUR LES PROFESSIONNELS EN DIFFICULTE

Cet objectif est entrain de se développer dans le cadre des séances de formations de base où des professionnels travaillant avec des abuseurs sexuels se retrouvent parfois confronter à des situations problématiques. Lors des séances, certains exposent leurs difficultés, parfois sous forme de jeu de rôle, et l'ensemble du groupe tente de leur apporter des éléments de réponse.

En 1998, les activités de l'U.P.P.L. se sont axées surtout sur le développement de la formation. Cependant, en 1999, elles devront tendre à développer cette supervision déjà abordée dans les formations de base.

B. LA DOCUMENTATION

1. LA RECHERCHE DE DOCUMENTATION

L'U.P.P.L. tend à réunir des informations pointues dans certains domaines. En 1998, nous nous sommes axés sur le recueil de documentation concernant les adolescents agresseurs sexuels et sur les articles concernant le traitement des abuseurs sexuels ayant une déficience mentale.

Nous avons préparé des outils pour l'année 1999 : nous avons constitué une base de données qui répertorie tous les articles de notre bibliothèque.

2. LA MISE A JOUR DES REFERENCES

Nous avons créé un projet de Newsletter permettant de transmettre les différentes informations que nous recueillons. Ce projet se concrétisera en 1999.

C. LA RECHERCHE

L'objectif de la recherche à l'U.P.P.L. recouvre le soutien aux recherches, le recueil d'observations, l'aide aux publications, l'accès aux banques de données, la participation aux colloques et congrès et les coordinations internationales.

Dans ce cadre-là, les membres de l'U.P.P.L ont participé à plusieurs colloques et congrès :

- **01.07.98 – 03.07.98** : XXIIIème Congrès international de droit et de santé à Paris où Bernard Pihet est intervenu en tant que coordinateur de l'U.P.P.L. pour aborder le thème de « *La psychothérapie pour les pédophiles contraints au traitement* ».
- **03.09.98** : Conférence du Dr Maurice Berger à Libramont au sujet « *des séparations parents-enfants : solution d'exception, ultime protection...* ».

- **03.09.98 – 04.09.98** : Workshop à Utrecht au sujet de « *Sexual offenders : Issues, Risk Management and Treatment* ».

D. LA CONSULTATION

L'U.P.P.L. poursuit ses consultations et rend des avis.¹

Bernard Pihet poursuit ses consultations un jour par semaine. Il consacre un demi jour de consultation à Mouscron pour les patients qui ne savent se déplacer et l'autre demi journée, est prévue pour entreprendre des traitements à la prison de Tournai en collaboration avec le Service Psychosocial de la prison. Il poursuit également ses consultations aux Jasmins, au siège de l'U.P.P.L.

Bernard Pihet fut consultant pour les conseillers du Service d'aide à la Jeunesse et les directeurs des Services de Protection Judiciaire.

Bernard Pihet
Coordinateur

¹ Pour les données chiffrées, nous vous renvoyons au Rapport d'activité de l'UPPL en 1998 à paraître.